

OBJET NOMINATION DES DELEGUES AU SEIN DU SIDEO

Le SIDEO est un établissement public auquel la Ville a confié sa compétence en matière de réalisation, d'exploitation d'entretien d'un réseau de production et de distribution d'eau froide à partir des eaux marines profondes destiné à la climatisation d'immeubles (projet SWAC), ainsi que toutes les activités dérivées potentielles liées à l'utilisation de l'eau froide profonde.

Le Syndicat D'exploitation des Eaux Océanique, Syndicat Intercommunal à Vocation Unique (SIVU) a été transformé en Syndicat Mixte par arrêté préfectoral du 04 août 2015.

Par ce changement de régime juridique, il convient de procéder à la désignation des représentants de la Commune de Saint-Denis au sein du SIDEO.

Conformément aux dispositions statutaires du Syndicat Mixte « SIDEO », la Ville de Saint-Denis est représentée au Comité Syndical par trois délégués titulaires et trois délégués suppléants.

Je vous demande donc de procéder à la nomination des délégués de la Ville au SIDEO.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

LE MAIRE



Gilbert ANNETTE

OBJET NOMINATION DES DELEGUES AU SEIN DU SIDEO

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la Loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, Départements et Régions, modifiée ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'Article L. 2121-33 ;

Sur le RAPPORT N° 16/1-11 du Maire ;

Vu le rapport de Madame VELOUPOULE MERLO Nalini, 2ème Adjointe, présenté au nom des Commissions Affaire Générale/ Entreprise Municipale, et Aménagement/ Développement Durable ;

Sur l'avis favorable des dites Commissions - avec réserve de Monsieur VICTORIA René-Paul en Affaire Générale/ Entreprise Municipale - ;

APRES EN AVOIR DELIBERE
(au scrutin secret)

Procède à la nomination des délégués de la Ville de Saint-Denis au Comité Syndical du SIDEO.

* Membres titulaires

- Candidatures enregistrées
 - EUPHRASIE Didier,
 - ESPERET Jean-Pierre,
 - LOWINSKY Jacques.

A l'issue du scrutin, le dépouillement des suffrages a donné les résultats suivants :

- | | |
|-------------------------------|-----|
| - bulletins collectés | 50, |
| - bulletins blancs | 10, |
| - bulletins nuls | 3, |
| - suffrages exprimés/ obtenus | 37, |

Délibération n° 16/1-11

* Membres suppléants

- Candidatures enregistrées
 - . MAILLOT Gérald,
 - . KICHENIN Virgile,
 - . MARCHAU Jean-Pierre.

A l'issue du scrutin, le dépouillement des suffrages a donné les résultats suivants :

- bulletins collectés 52,
- bulletins blancs 11,
- bulletins nuls 2,

- suffrages exprimés/ obtenus 39.

Ont donc été nommés au :

Comité Syndical du SIDEO
(Syndicat Intercommunal
d'Exploitation d'Eau Océanique)

	<i>TITULAIRES</i>
. EUPHRASIE Didier,	
. ESPERET Jean-Pierre,	
. LOWINSKY Jacques ;	
	<i>SUPPLEANTS</i>
. MAILLOT Gérald,	
. KICHENIN Virgile,	
. MARCHAU Jean-Pierre.	

Pour extrait certifié conforme,
Fait à Saint-Denis, le - 4 MAR. 2016



LE MAIRE

Gilbert ANNETTE